

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG1831-DE
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Deliberation conforme</i> Le Président, Raphaël Perrin Signé par :  
49	38	6	6	5		
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukkham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/3-1

ADMINISTRATION GENERALE

Présentation du rapport d'activités 2022

Les services de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude réalisent tous les ans un rapport d'activités qui établit un bilan des décisions et actions engagées dans chaque domaine de compétences de l'intercommunalité,

C'est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par la communauté de communes, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire,

La réalisation du rapport d'activités répond à l'obligation prévue par la loi du 12 juillet 1999 qui impose au Président de l'EPCI d'adresser annuellement au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la communauté de communes. Il remplit également notre devoir d'information à l'ensemble des citoyens de notre intercommunalité,

Il est également rappelé que le maire doit en donner communication au conseil municipal en séance publique, séance au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de la communauté de communes sont entendus,

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale,

Ce rapport a été élaboré en coordination avec les services communautaires,

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG1831-DE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

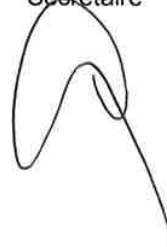
- **PREND** acte de ce rapport d'activités 2022

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG1841-DE									
	<table border="1"> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> <tr> <td>49</td> <td>38</td> <td>6</td> <td>6</td> <td>5</td> </tr> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	38	6	6	5	Date et lieu de la séance			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	38	6	6	5											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux														

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/4-1

PERSONNEL

ASF : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Vu le Code du travail, notamment ses articles L4121-3 et R4121-1 et suivants,

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L811-1,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 27 janvier 2023

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels est une obligation pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Afin de répondre à cette obligation, la collectivité a renforcé sa démarche de prévention en établissant son document unique d'évaluation des risques professionnels.

L'ensemble du service et matériels a été étudié afin de répertorier tous les risques potentiels. Les agents ont également été consultés afin d'analyser leurs postes de travail.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels permet d'identifier et de classer les risques rencontrés dans le service ASF la collectivité afin de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est un véritable état des lieux en matière d'hygiène et de sécurité du travail.

Sa réalisation permet ainsi :

- De sensibiliser les agents et la hiérarchie à la prévention des risques professionnels,
- D'instaurer une communication sur ce sujet,
- De planifier les actions de prévention en fonction de l'importance du risque, mais aussi des choix et des moyens,
- D'aider à établir un programme annuel de prévention.

Le document unique doit être mis à jour une fois par an en fonction des nouveaux risques identifiés ou lors d'une réorganisation modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail. Il relève de l'entière responsabilité de l'autorité territoriale qui doit donc veiller à ces prescriptions.

Plus largement, le document unique d'évaluation des risques professionnels est amené à évoluer en fonction des situations rencontrées et des actions mises en place pour diminuer les risques professionnels et améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la collectivité.

Le document unique sera consultable par voie dématérialisée sur le Cloud de la collectivité, en suivant le lien <M:\ADMINISTRATION GENERALE\PERSONNEL\Document Unique Evaluation Risques Professionnels>, Dossier « DUER_ASF »

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

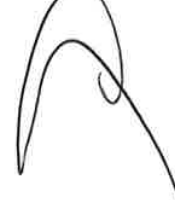
- **VALIDE** le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions annexés à la présente délibération,
- **APPROUVE** l'engagement de l'autorité territoriale à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG1851-DE 
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	
	49	38	6	6	5	Délibération conforme Le Président, Raphaël Perrin Signé par :  
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-1

FINANCES

Approbation des comptes de gestion 2022 : budget général et budgets annexes

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir examiné les comptes de gestion du budget général, des budgets primitifs annexes de l'activité économique, de la ZA Chambouille à Molinges, du SPANC, du budget Maisons de santé, du budget ADS, du budget Offices de Tourisme, du budget MOBILITES, des budgets des lotissements : Les Orchidées – Avignon-Lès-Saint-Claude, Fontaine Benoit – Molinges, Le Monceau – Villard Saint Sauveur, En Poset – Chassal, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des mandats, dressés par le receveur et accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

1) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG1851-DE

2) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- **DECLARE** que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2022 par le receveur visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18511-DE
	En exercice 49	Présents 38	Excusés 6	Pouvoirs 6	Absents 5	Le Président, Raphaël Perrin Signé par : 
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukkham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-1-1

FINANCES

Approbation des comptes de gestion 2022 : budget spécial ASF

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir examiné les comptes de gestion du budget spécial de l'ASF de l'exercice 2022, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des mandats, dressés par le receveur et accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

- 1) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 2) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18511-DE

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG1852-DE									
	<table border="1"> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> <tr> <td>49</td> <td>38</td> <td>6</td> <td>6</td> <td>5</td> </tr> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	38	6	6	5	Le Doyen de séance, Roger Morel-Fourrier Signé par :			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	38	6	6	5											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					 									

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-2

FINANCES

Approbation du compte administratif 2022 : budget général

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président présente le compte administratif 2022 du budget général. La synthèse des résultats obtenus est la suivante :

BUDGET GENERAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs	0	1 045 544,31	679 560,15	0
Opération de l'exercice	13 697 395,35	14 267 827,24	3 433 348,26	3 395 291,79
TOTAL	13 697 395,35	15 313 371,55	4 112 908,41	3 395 291,79
RESULTAT DE CLOTURE		1 615 976,20	717 616,62	
RESULTAT GLOBAL		898 359,58		
TRANSFERT DE RESULTAT PAR OPERATION D ORDRE BUDGET FONTAINE BENOIT 2022		3 453,52		
TRANSFERT DE RESULTAT PAR OPERATION D ORDRE BUDGET CHAMBOUILLE 2022		-3 258,93		
TRANSFERT DE RESULTAT PAR OPERATION D ORDRE BUDGET LES ORCHIDEES 2022		-266 055,49		
TRANSFERT DE RESULTAT PAR OPERATION D ORDRE BUDGET LE MONCEAU 2022		18 025,62		
RESULTAT CONSOLIDE		650 524,30		

Le Président quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire du budget général,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget général,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18521-DE 
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Le doyen de séance, Roger Morel-Fourrier Signé par :  
49	38	6	6	5		
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-2-1

FINANCES

Approbation du compte administratif 2022 : budget annexe activités économiques

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président présente l'ensemble du compte administratif 2022 des activités économiques. La synthèse des résultats est la suivante :

BUDGET ZAE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs			1 441 611,15	
Opération de l'exercice	257 280,77	586 286,93	1 631 026,58	1 813 494,97
TOTAL	257 280,77	586 286,93	3 072 637,73	1 813 494,97
RESULTAT DE CLOTURE		329 006,16	1 259 142,76	
RESULTAT GLOBAL		-930 136,60		

Le Président quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

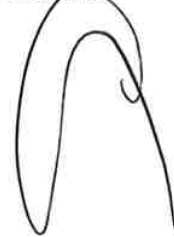
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire du budget annexe des activités économiques,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ADOpte** le compte administratif 2022 budget annexe des activités économiques,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18522-DE
	En exercice 49	Présents 38	Excusés 6	Pouvoirs 6	Absents 5	Délibération conforme Le Doyen de séance, Roger Morel-Fourrier Signé par :
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	DATE ET LIEU DE LA SEANCE MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					 

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-2-2

FINANCES

Approbation du compte administratif 2022 : budget annexe zone de Chambouille

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président présente l'ensemble du compte administratif 2022 du budget annexe zone de Chambouille. La synthèse des résultats obtenus est la suivante :

BUDGET CHAMBOUILLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs	29 324,97		120 047,26	
Opération de l'exercice	121 041,26	147 107,30		120 047,26
TOTAL	150 366,23	147 107,30	120 047,26	120 047,26
RESULTAT DE CLOTURE	3 258,93		0,00	
RESULTAT GLOBAL		-3 258,93		

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18522-DE

Le Président quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire du budget annexe zone de Chambouille,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget annexe zone de Chambouille,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18523-DE
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme Le Doyen de séance, Roger Morel-Fourrier Signé par :  
	49	38	6	6	5	
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-2-3

FINANCES

Approbation du compte administratif 2022 : budget annexe SPANC

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président présente l'ensemble du compte administratif 2022 du budget SPANC. La synthèse des résultats obtenus est la suivante :

BUDGET SPANC	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs	28 790,76		1 456,87	
Opération de l'exercice	71 217,93	82 891,59	11 825,00	4 021,59
TOTAL	100 008,69	82 891,59	13 281,87	4 021,59
RESULTAT DE CLOTURE	17 117,10		9 260,28	
RESULTAT GLOBAL		-26 377,38		

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18523-DE

Le Président quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire du budget annexe SPANC,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget annexe SPANC,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18524-DE
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Le Doyen de séance, Roger Morel-Fourrier Signé par :
49	38	6	6	5		
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					 
	MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-2-4

FINANCES

Approbation du compte administratif 2022 : budget annexe Maisons de santé

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président présente l'ensemble du compte administratif 2022 du budget annexe Maisons de santé. La synthèse des résultats obtenus est la suivante :

BUDGET MAISON DE SANTE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		182 661,71		152 428,59
Opération de l'exercice	97 998,93	234 564,30	377 650,30	326 443,04
TOTAL	97 998,93	417 226,01	377 650,30	478 871,63
RESULTAT DE CLOTURE		319 227,08		101 221,33
RESULTAT GLOBAL		420 448,41		

Le Président quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)


- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire du budget annexe Maisons de santé,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget annexe Maisons de santé,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18525-DE
	Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	En exercice 49	Présents 38	Excusés 6	Pouvoirs 6	Absents 5
		Date et lieu de la séance MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux			 	

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukxham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-2-5

FINANCES

Approbation du compte administratif 2022 : budget annexe ADS

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président présente l'ensemble du compte administratif 2022 du budget annexe ADS. La synthèse des résultats obtenus est la suivante :

BUDGET ADS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs	0,00	751,72	8355,31	0,00
Opération de l'exercice	147 611,00	150 172,79	36 432,36	26 747,53
TOTAL	147 611,00	150 924,51	44 787,67	26 747,53
RESULTAT DE CLOTURE		3 313,51	18 040,14	
RESULTAT GLOBAL		-14 726,63		

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18525-DE

Le Président quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire du budget annexe ADS,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget annexe ADS,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18526-DE
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Le Doyen de séance, Roger Morel-Fourrier Signé par :
49	38	6	6	5		
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					 
	MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-2-6

FINANCES

Approbation du compte administratif 2022 : budget annexe Office de Tourisme

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président présente l'ensemble du compte administratif 2022 du budget annexe Office de Tourisme. La synthèse des résultats obtenus est la suivante :

BUDGET OT	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		37 745,50		
Opération de l'exercice	548 972,35	578 086,64		
TOTAL	548 972,35	615 832,14	0,00	0,00
RESULTAT DE CLOTURE		66 859,79	0,00	
RESULTAT GLOBAL		66 859,79		

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18526-DE

Le Président quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)


- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire du budget annexe Office de Tourisme,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget annexe Office de Tourisme,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18527-DE
	En exercice 49	Présents 38	Excusés 6	Pouvoirs 6	Absents 5	Délibération conforme Le Doyen de séance, Roger Morel-Fourrier Signé par :
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					 
	MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelpet, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-2-7

FINANCES

Approbation du compte administratif 2022 : budget annexe Mobilités

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président présente l'ensemble du compte administratif 2022 du budget annexe Mobilités. La synthèse des résultats obtenus est la suivante :

BUDGET MOBILITES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		83 339,29		
Opération de l'exercice	697 974,62	849 535,90		
TOTAL	697 974,62	932 875,19	0,00	0,00
RESULTAT DE CLOTURE		234 900,57	0,00	
RESULTAT GLOBAL		234 900,57		

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18527-DE

Le Président quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire du budget annexe Mobilités,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget annexe Mobilités,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18528-DE
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Le Doyen de séance, Roger Morel-Fourrier Signé par :  
49	38	6	6	5		
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-2-8

FINANCES

Approbation du compte administratif 2022 : budget annexe lotissement Les Orchidées

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président présente l'ensemble du compte administratif 2022 du budget lotissement Les Orchidées. La synthèse des résultats obtenus est la suivante :

BUDGET LES ORCHIDÉES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		133 018,99	427 659,98	
Opération de l'exercice	31 604,00	28 585,50	0,00	31 604,00
TOTAL	31 604,00	161 604,49	427 659,98	31 604,00
RESULTAT DE CLOTURE		130 000,49	396 055,98	
RESULTAT GLOBAL		-266 055,49		

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18528-DE

Le Président quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire du budget annexe lotissement Les Orchidées,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget annexe lotissement Les Orchidées,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18529-DE									
	<table border="1"> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">49</td> <td style="text-align: center;">38</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	38	6	6	5	Date et lieu de la séance MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	38	6	6	5											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire															

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-2-9

FINANCES

Approbation du compte administratif 2022 : budget annexe lotissement Fontaine Benoît

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président présente l'ensemble du compte administratif 2022 du budget annexe lotissement Fontaine Benoît. La synthèse des résultats obtenus est la suivante :

BUDGET FONTAINE BENOIT	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs	7 744,18		0,00	0
Opération de l'exercice	0,13	11 197,83	0,00	0,00
TOTAL	7 744,31	11 197,83	0,00	0,00
RESULTAT DE CLOTURE		3 453,52	0,00	
RESULTAT GLOBAL		3 453,52		

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18529-DE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire du budget annexe lotissement Fontaine Benoît,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget annexe lotissement Fontaine Benoît,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG185210-DE
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Le Doyen de séance, Roger Morel-Fourrier Signé par :  
49	38	6	6	5		
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-2-10

FINANCES

Approbation du compte administratif 2022 : budget annexe lotissement Le Monceau

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président présente l'ensemble du compte administratif 2022 du budget annexe lotissement Le Monceau. La synthèse des résultats obtenus est la suivante :

BUDGET SUR LE MONCEAU	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		18 024,96	67 166,00	
Opération de l'exercice	67 166,00	67 166,66	0,00	67 166,00
TOTAL	67 166,00	85 191,62	67 166,00	67 166,00
RESULTAT DE CLOTURE		18 025,62	0,00	
RESULTAT GLOBAL		18 025,62		

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG185210-DE

Le Président quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)


- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire du budget annexe lotissement Le Monceau,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget annexe lotissement Le Monceau,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG185211-DE 
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Deliberation conforme</i> Le Doyen de séance, Roger Morel-Fourrier Signé par :  
	49	38	6	6	5	
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-2-11

FINANCES

Approbation du compte administratif 2022 : budget annexe lotissement En Poset

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président présente l'ensemble du compte administratif 2022 du budget annexe lotissement En Poset. La synthèse des résultats obtenus est la suivante :

BUDGET EN POSET	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs	0	213 375,05	87 086,10	0
Opération de l'exercice	88 586,43	88 586,43	51 338,52	87 086,10
TOTAL	88 586,43	301 961,48	138 424,62	87 086,10
RESULTAT DE CLOTURE		213 375,05	51 338,52	
RESULTAT GLOBAL		162 036,53		

Le Président quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire du budget annexe lotissement En Poset,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget annexe lotissement En Poset,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG1853-DE
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Le Doyen de séance Roger Morel-Fourrier Signé par :  
	49	38	6	6	5	
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukxham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-3

FINANCES

Approbation du compte administratif 2022 : budget spécial ASF

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président présente le compte administratif 2022 du budget spécial de l'ASF qui fait apparaître les résultats suivants :

BUDGET EN ASF	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		44 879,33		34 666,58
Opération de l'exercice	529 293,90	482 880,90	197 321,23	271 752,07
TOTAL	529 293,90	527 760,23	197 321,23	306 418,65
RESULTAT DE CLOTURE	1 533,67			109 097,42
RESULTAT GLOBAL		107 563,75		

Le Président quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **CONSTATE** pour la comptabilité du budget spécial de l'ASF, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire du budget spécial de l'ASF,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget spécial de l'ASF,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG1854-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">49</td> <td style="text-align: center;">38</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	38	6	6	5	Date et lieu de la séance MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	38	6	6	5											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire															

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtita De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-4

FINANCES

Affectation des résultats 2022 : budget général et budgets annexes

Vu l'article R 2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les résultats des comptes administratifs 2022 conformes à ceux des comptes de gestion 2022 de Monsieur le Trésorier,

Budget général

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2021) :

- Un excédent de fonctionnement de 1 615 976.20 €
- Un déficit d'investissement de 717 616.62 €
- Les restes à réaliser de l'exercice sont des dépenses 3 248 923.78 €

Il est rappelé que sur le résultat 2022 doit être imputé des résultats des budgets lotissements clôturés au 31/12/2022 soit un excédent de 3 453.52 € du budget Fontaine Benoit, un déficit de 3 258.93 € du budget Chambouille, un déficit de 266 055.49 € du budget les Orchidées, un excédent de 18 025.62 € du budget le Monceau.

Le résultat global du budget général est un excédent de 898 359.58 € et le résultat consolidé est de 650 524.30 €

Il est proposé d'affecter 717 616.62 € en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » et de reporter la somme de 650 524.30 € en section de fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Pour les budgets annexes, il est proposé de reprendre les résultats comme suit :

Budget annexe « Activités économiques »

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2021) :

- Un excédent de fonctionnement de 329 006.16 €
- Un déficit d'investissement de 1 259 142.76 €
- Les restes à réaliser sont des dépenses de 220 351.66 €

Il est proposé d'affecter 329 006.16 € en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » et de reporter le déficit d'investissement de 1 259 142.76 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

Budget annexe « Maison de santé »

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2021) :

- Un excédent de fonctionnement de 319 227.08 €
- Un excédent d'investissement de 101 221.33 €
- Les restes à réaliser sont des recettes de 876 146.63 €

Il est proposé d'affecter en section de recette d'investissement au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » 101 221.33 € et de reporter la somme de 319 227.08 € en section de fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Budget annexe « ADS »

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2021) :

- Un excédent de fonctionnement de 3 313.51 €
- Un déficit d'investissement de 18 040.14 €
- Les restes à réaliser sont des dépenses de 2 364 €

Il est proposé d'affecter 3 313.51 € en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » et de reporter le déficit d'investissement de 18 040.14 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

Budget annexe « SPANC »

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2021) :

- Un déficit de fonctionnement de 17 117.10 €
- Un déficit d'investissement de 9 260.28 €
- Les restes à réaliser sont des produits de 4 398.90 €

Il est proposé de reporter le déficit de fonctionnement de 17 117.10 € au compte 002 « résultat d'exploitation reporté » et de reporter le déficit d'investissement de 9 260.28 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

Budget annexe « OT »

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2021) :

- Un excédent de fonctionnement de 66 859.79 €
- Les restes à réaliser sont nuls

Il est proposé de reporter l'excédent de fonctionnement de 66 859.79 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Budget annexe « MOBILITES »

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2021) :

- Un excédent de fonctionnement de 234 900.57 €
- Les restes à réaliser sont nuls

Il est proposé de reporter l'excédent de fonctionnement de 234 900.57 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Budgets sans affectation :

Budget annexe « Chambouille »
Budget annexe « Le Monceau »
Budget annexe « En Poset »
Budget annexe « Les Orchidées »
Budget annexe « Fontaine Benoit »

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)


- **DECIDE** d'accepter les affectations de résultats 2022 proposées,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18541-DE
	En exercice 49	Présents 38	Excusés 6	Pouvoirs 6	Absents 5	Le Président, Raphaël Perrin Signé par :  
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-4-1

FINANCES

Affectation des résultats 2022 : budget spécial ASF

Vu l'article R 2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les résultats du comptes administratif 2022 conformes à ceux du compte de gestion 2022 de Monsieur le Trésorier,

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2021) :

- Un déficit de fonctionnement de 1 533.67 €
- Un excédent d'investissement de 109 097.42 €
- Les restes à réaliser sont des dépenses de 28 952.36 €

Il est proposé d'affecter en section de recette d'investissement au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » 109 097.42 € et de reporter la somme de 1 533.67 € en section de fonctionnement au compte 002 « déficit de fonctionnement reporté ».

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG18541-DE

- **DECIDE** d'accepter l'affectation de résultats 2022 proposée,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 27/02/2023 Reçu en préfecture le 27/02/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG1855-DE 
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Deliberation conforme</i> Le Président, Raphaël Perrin Signé par :  
	49	38	6	6	5	
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 22 FEVRIER 2023 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Herminia Elineau, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Jean-Daniel Maire, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Laurent Plaut, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Francis Lahaut

ABSENTS : Hubert Maître, Céline Desbarres, Toukham Hatmanichanh Laëtitia De Roeck, Claude Pimpie

POUVOIRS : Laurent Plaut donne pouvoir à Emilia Brûlé, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Annick Grandclément, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Isabelle Billard donne pouvoir à Philippe Lutic, Catherine Chambard donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pouvoir à Anne-Christine Donze

Soit 38 présents et 6 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 22 février 2023, datée du 15 février 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont candidats.

N°18/5-5

FINANCES

Attributions de compensation 2023

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°10/8-1 du 29 septembre 2021 actant le financement de l'étude Eau & Assainissement,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la répartition des attributions de compensation 2023 comme suit :

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le



ID : 039-200026573-20230222-HJSCSG1855-DE

Communes	AC 2022 VERSE	PHASE 2 ETUDE ASSAINISSEMENT	AC 2023
AVIGNON LES ST CLAUDE	550,03	-339,69	210,34
BELLECOMBE	1 872,19	-66,87	1 805,32
CHASSAL-MOLINGES	249 441,12	-1026,21	248 414,91
COISERETTE	3 086,70	-49,93	3 036,77
COYRIERE	2 063,35	-57,95	2 005,40
LA PESSE	51 116,17	-304,03	50 812,14
LAJOUX	1 806,29	-265,69	1 540,60
LAVANS LES ST CLAUDE	431 401,99	-2193,28	429 208,71
LES COTEAUX DU LIZON	201 587,59	-2098,77	199 488,82
LES MOUSSIÈRES	1 201,09	-146,22	1 054,87
LESCHERES	3 039,37	-188,12	2 851,25
RAVILLOLES	6 341,12	-414,58	5 926,54
SAINT CLAUDE	2 736 640,06	-8 224,81	2 728 415,25
SEPTMONCEL-LES MOLUNES	50 776,47	-734,66	50 041,81
VILLARD ST SAUVEUR	47 653,64	-566,15	47 087,49
VIRY	63 053,45	-843,43	62 210,02
CHOUX	-2 805,60	-115,91	-2 921,51
LA RIXOUSE	-642,76	-179,21	-821,97
LARRIVOIRE	-2 793,90	-91,83	-2 885,73
LES BOUCHOUX	-10 588,08	-282,63	-10 870,71
ROGNA	-4 343,24	-210,41	-4 553,65
VULVOZ	-697,79	-19,62	-717,41
	3 829 759,26	-18 420,00	3 811 339,26
	3 811 339,26		

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire

Claude Mercier
Secrétaire